

Assemblée des délégué.e.s du Cartel du 3 novembre 2020

Maintien de la demande de retrait des projets de loi qui attaquent les salaires, et nouvelle présidence pour le Cartel

L'Assemblée des délégué.e.s (AD) des organisations membres du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné du 3 novembre se réjouit de la forte mobilisation du personnel les 15 et 29 octobre derniers, malgré le contexte sanitaire et l'absence de centaines de collègues, réquisitionné.e.s ou malades du covid-19. Malgré tout, des milliers de salarié.e.s ont participé à la grève. Plus impressionnant encore : près 6 000 personnes sont descendues dans la rue les jeudis 15 et 29 octobre. Le Cartel dénonce la volonté du gouvernement de s'en prendre au personnel, au moment même où il fait face à une deuxième vague du virus aux proportions très inquiétantes.

L'AD, déterminée et combative, a réitéré sa demande de retrait des deux projets de loi (réduction linéaire de tous les salaires de 1% et blocage de l'annuité 2021), tel que voté lors des assemblées du personnel des 15 et le 29 octobre. Les mesures du Conseil d'Etat (CE), visant à réduire les revenus du personnel sont inacceptables, tant pour le budget 2021 que de manière structurelle. L'AD réaffirme également la nécessité que les effectifs prévus soient confirmés.


Le Cartel rappelle que les métiers de la santé et du social, au front de la lutte contre la pandémie, attendent une revalorisation salariale depuis des années. Or, c'est tout le contraire que fait le gouvernement genevois, le seul à agir ainsi en Suisse, en les sanctionnant sur leur revenu. Applaudi hier, méprisé aujourd'hui, le personnel subi ainsi une double peine. Le Cartel condamne l'attitude revancharde du CE qui entend faire payer au personnel la réforme RFFA et la crise du Coronavirus, sans même exiger un effort financier de la part des plus nantis.

Une AD se prononcera le 17 novembre, après les discussions engagées avec le CE, sur la suite à donner au mouvement syndical. **Un préavis de grève a été voté à l'unanimité pour le 18 novembre.** Il sera ou non confirmé selon la conclusion que le personnel tirera des discussions avec le gouvernement.


L'Assemblée des délégué.e.s a par ailleurs élu à sa présidence **Olivier Baud** et renforcé son bureau. Le Cartel se réjouit de ces élections qui vont permettre un renforcement de son action.

Le bureau Cartel :


Olivier Baud, président

 076 371 39 70

Françoise Weber, membre du bureau

 079 792 86 48

Vincent Bircher, membre du bureau

 076 223 99 65